



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020 À 20H30
ESPACE CULTUREL LUCIEN JEAN**

ORDRE DU JOUR

LE LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 20H30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARLY LA VILLE SE REUNIRA **EN SEANCE PUBLIQUE RESTREINTE**, DEPLACÉ PAR AUTORISATION DE MONSIEUR LE PREFET DU VAL D'OISE A TITRE EXCEPTIONNEL, **A L'ESPACE CULTUREL LUCIEN JEAN**, RUE MARCEL PETIT POUR DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

URBANISME

1. **Hameau de Marly** – Classement de la rue Léger Papin dans le domaine public communal,

FINANCE

2. **Mise en place d'une nouvelle tarification** - Etudes surveillées et Etudes dirigées- Rémunération du personnel enseignant
3. **GARANTIE DES EMPRUNTS** – Acquisition VEFA de 5 logements – Rue Delanchy, Quartier Ferme Sud,
4. Convention pour la vérification des points d'eau incendie situés sur le domaine public de la commune,
5. **DECISION MODIFICATIVE n° 1** - Reprise des résultats de l'ASA Bois Maillard / Garenne

INTERCOMMUNAUTÉ

6. **CARPF** - Révision de l'attribution de Compensation – Dotation de masques,
7. **CARPF** – Renouvellement de mutualisation d'agents de police intercommunale (hors SVP),
8. **CARPF** – Rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges du 10/11/2020 – Transfert de la compétence eaux pluviales